

(1)

(N° 221.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 18 JUILLET 1871.

Crédits spéciaux à concurrence de 22,000,000 de francs pour exécution de travaux publics (1).

Les soussignés ont l'honneur de proposer d'ajouter au § 3 de l'art. 1^{er}, intitulé
Routes : construction de routes de l'État dans le Limbourg, 200,000 francs.

LOUIS JULLIOT.

C^{te} DE THEUX.

THONISSEN.

C^{te} DE BORCHGRAVE.

(1) Projet de loi, n° 175.

Rapport, n° 197.

Rapport complémentaire, n° 219.
